

15

12/06/19

M. Pierre BARBOUTIE, en indivision avec
M^{me} CLUZEL Colette, et propriétaire
de la parcelle AL 633, entièrement
classée VAB, ~~mais~~ au PLUi, mais
dont la partie centrale (les 3/4
en fait) est "surclassée" EBC.
Il demande que ce dernier classement
soit supprimé.

P. Barboutie

